

Monsieur Bayot,

Le PS partage globalement les valeurs défendues par Financité, et souscrit à la grande majorité des recommandations formulées dans votre mémorandum. De nombreuses recommandations trouvent d'ailleurs leur équivalent parmi les propositions retenues dans le programme du PS en vue des prochaines élections.

Veillez trouver ci-dessous une sélection de recommandations dont la mise en œuvre nous semble prioritaire, pour chacun des 3 thèmes que vous identifiez. Il s'agit là bien évidemment d'une liste non exhaustive des mesures que nous soutenons.

### **1) La finance doit être au service de l'intérêt général**

- Séparer strictement les banques de dépôt et les banques d'investissement (recommandations 1 et 2) ;
- Renforcer encore les fonds propres des banques (recommandation 4), tout en veillant à ne pas entraver outre mesure l'octroi de crédits ;
- Mettre en place rapidement une taxe sur les transactions financières (recommandations 5 et 6). Nous souhaitons par ailleurs interdire les opérations de *Trading* haute fréquence ;
- L'interdiction de la spéculation sur les matières premières agricoles (recommandation 8) ;
- Adapter les rémunérations des gestionnaires de fonds en fonction des performances à long terme (recommandation 9) ;
- Financer en priorité les activités qui présentent une plus-value sociale et environnementale (recommandation 10) ;
- Permettre aux épargnants de savoir ce que font les banques de leur argent en imposant une publication reprenant par grands postes l'utilisation des fonds récoltés (recommandation 15) ;
- Faire de la lutte contre la délinquance économique et financière une des priorités de la justice (recommandations 16 et 17) ;
- En lien avec la recommandation 19, nous souhaitons que Belfius reste aux mains de l'Etat, et poursuive des missions d'intérêt général, notamment le développement économique local, en étant au service des pouvoirs locaux et du secteur social, en soutenant la transition écosociale, via un contrat de gestion ;
- Définir et imposer au secteur financier une norme minimale de l'investissement socialement responsable et durable (recommandation 22).

### **2) La finance doit être au service de tous**

- L'une des priorités du PS se retrouve dans la recommandation 27 : un partage plus équitable des richesses, notamment en augmentant les revenus des citoyens les plus défavorisés, les pensionnés, les chômeurs,

en poussant les salaires à la hausse (et en particulier le salaire minimum), en faisant contribuer davantage les revenus du capital, en imposant une taxe sur les hauts patrimoines, et de nombreuses autres mesures encore ;

- Renforcer la protection des consommateurs, en imposant notamment une transparence totale sur les frais, et des règles contraignantes sur pour la conception de produits financiers (recommandation 28) ;
- Renforcer le service bancaire de base (recommandation 29) ;
- Nous souhaitons que Belfius et bpost, au minimum, maintiennent un réseau d'agences suffisant et d'automates accessibles. La mise sur pied d'un fond de compensation pour stimuler d'autres banques, tel qu'énoncé dans les recommandations 30 et 31, est une idée intéressante à cet égard ;
- Mieux réguler les crédits à la consommation et limiter la dangerosité des crédits mal adaptés en réglementant davantage le cadre des publicités liées aux crédits (recommandations 35 et 36) ;
- Renforcer la politique de crédit social (recommandation 37) ;
- Soutenir l'accès à la propriété immobilière et au marché locatif pour les ménages en situation financière précaire (recommandations 40 et 41) ;
- Améliorer la protection en matière d'assurances (recommandation 42) ;
- L'accès aux soins de santé est une de nos priorités. Nous proposons de rembourser entièrement les consultations de médecine générale, de dentisterie générale et de psychologie (recommandation 44).

### **3) La finance doit être proche des gens**

- Renforcer l'éducation financière dans les socles de compétences et dans les compétences terminales et y sensibiliser les enseignants lors de leur formation (recommandations 48 et 49) ;
- Poursuivre et améliorer la lutte contre le surendettement (recommandation 50) ;
- Favoriser le développement des filières de circuits courts (recommandation 51).